

Dépôt du budget 2014 de la Ville de Montréal

MONTRÉAL, le 29 janv. 2014 - Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le président du comité exécutif responsable des finances, M. Pierre Desrochers, ont présenté ce matin le budget de fonctionnement de 2014 de la Ville de Montréal, qui s'élève à 4,9 G\$, une hausse de seulement 0,3 % par rapport à 2013. Ce faible écart est attribuable, d'une part, aux efforts importants accomplis au niveau du contrôle des dépenses et, d'autre part, à l'introduction du régime général de taxation appliquée à la TVQ, qui s'est traduit par une réduction de dépenses d'environ 48,4 M\$.

« Nous sommes fiers de déposer ce budget qui limite à 2 % l'augmentation des charges fiscales qui sont sous la juridiction du Conseil municipal, tel que nous nous étions engagés à le faire. Nous croyons qu'une administration publique doit prendre les décisions nécessaires afin de vivre selon ses moyens, comme le contribuable qui doit gérer ses finances personnelles », a déclaré Denis Coderre.

Un budget responsable et pragmatique

La volonté de l'Administration de maîtriser la croissance de la rémunération globale s'est traduite par une réduction de 5 % des dépenses de rémunération globale de certains services centraux (à l'exception des services de sécurité publique). De plus, l'Administration fera ses meilleurs efforts pour réduire les coûts des régimes de retraite qui atteignent 597 M\$ en 2014.

Bâtir une ville plus transparente et efficace

Le premier budget de la nouvelle administration annonce la transparence, l'intégrité et l'imputabilité. Le plan anticollusion et anticorruption de l'Administration a comme pierre d'assise la création du poste d'Inspecteur général, qui aura l'autorité pour intervenir dans le processus d'attribution des contrats et ordonner l'arrêt de travaux problématiques ou suspects. Dans le budget 2014, une somme initiale de 5 M\$ a été allouée pour la création d'une unité pour l'Inspecteur général.

De plus, ce budget introduit les premiers jalons de la réforme administrative que l'Administration Coderre-Desrochers s'est engagée à faire afin de rendre la Ville plus efficace et efficiente. « Pour que cette réforme soit durable, nous avons créé le Service de la performance organisationnelle. Cette nouvelle entité aura pour mandat d'examiner tous les principaux processus et activités de la gestion municipale et de proposer, le cas échéant, de nouvelles façons de faire qui permettront d'optimiser les deniers publics qui nous sont confiées par les citoyens », a ajouté Pierre Desrochers.

Prioriser la sécurité publique et le transport en commun

En 2014, le budget du Service de police de la Ville de Montréal augmente de 12,5 M\$, pour atteindre 677,3 M\$, dont une somme de 2,4 M\$ pour l'Escouade de protection de l'intégrité municipale. Le budget du Service de sécurité incendie est de 357 M\$, en hausse de 11,9 M\$. La Ville augmente sa contribution à la Société de transport de Montréal de 12,5 M\$. La contribution à l'Agence métropolitaine de transport est de 55,1 M\$, soit une hausse de 1,3 M\$.

Accroître la performance des infrastructures

En 2014, l'Administration maintient la cadence en dédiant plus de 373 M\$ à la gestion de l'eau et 364,1 M\$ pour la gestion du réseau routier. À ce dernier chapitre, une somme de 153,3 M\$ est prévue pour l'enlèvement de la neige et nous avons augmenté de 2 M\$ les budgets de voirie, notamment de 400 000 \$ pour les opérations nid-de-poule en arrondissements ainsi que l'inspection et l'entretien des structures routières, et de 900 000 \$ pour des travaux liés à la

circulation. Par ailleurs, la Ville annonce le maintien du niveau global d'affectation aux réserves destinées au paiement comptant d'immobilisations.

Prendre le leadership sur le plan social

La Ville doit être la locomotive du développement social, tant sur son territoire qu'à l'échelle de la grande région métropolitaine. Une somme supplémentaire de 1 M\$ sera consacrée aux enjeux associés à l'itinérance. De plus, l'Administration compte agir pour aider nos citoyens à améliorer leur sort en devenant propriétaire. La bonification du programme d'accession à la propriété, visant les acquéreurs d'une première résidence, prévoit l'augmentation de la limite supérieure du prix des propriétés admissibles, en y ajoutant les maisons unifamiliales et en rangée existantes.

Développer l'économie de Montréal

L'Administration fait de l'économie montréalaise une priorité. Afin d'assurer le leadership du développement économique et de dynamiser l'économie de la métropole, la Ville a annoncé récemment la création du nouveau Service de développement économique. De plus, une somme de 11 M\$ est allouée au programme Réussir@montréal (PR@M-Industrie) afin de stimuler le développement économique local. Le développement des parcs industriels est également visé.

Vitaliser la métropole en passant par la culture

La force créative des Montréalais contribue à définir la métropole. Le budget 2014 investit donc dans la culture et les artistes. Une somme de 487 M\$ est dédiée aux activités culturelles, récréatives et sportives, dont :

- 74 M\$ iront à Espace pour la vie (Biodôme de Montréal, Jardin botanique, Insectarium et le nouveau Planétarium);
- 12,9 M\$ au Conseil des arts de Montréal, en croissance de 500 000 \$;
- 5,4 M\$ au Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, en hausse de 250 000 \$.

Préparer le 375^e anniversaire de Montréal

Le 375^e de Montréal sera une excellente occasion de mettre en lumière la culture unique de notre métropole. Le budget 2014 prévoit une contribution de 1 M\$, en hausse de 400 000 \$, à la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal. Des investissements de plus de 280,5 M\$ sont prévus dans les projets de legs du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal entre 2014 et 2017.

La Commission sur les finances et l'administration étudiera le budget de fonctionnement à compter du 31 janvier 2014. L'adoption des recommandations de la Commission est prévue le 10 février prochain.

Tous les documents relatifs au budget 2014 de la Ville de Montréal sont disponibles à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/finances.

SOURCE Ville de Montréal - Cabinet du maire et du comité exécutif

Renseignements :

Source :
Louis-Pascal Cyr
Directeur des communications
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 207-5525

Renseignements :
Gonzalo Nunez
Relationniste
Direction des communications
514 868-1127